

CAO DU 13 NOVEMBRE 2023

1.ACCUEIL (5mn)

a) Distribution des rôles : (1mn)

- maîtresse/maître du temps : Patrick
- scribe : Céline
- regulateur-ice de la parole : Kate
- Souffleur.ses.s: Fabrice

- **ANIMATION PROCHAIN CAO 13 décembre** : Manon et Florian –
!!!Déguisé !!!

b) Temps d'inclusion (3-5 mn)

--> accueil si nouvelles personnes : bienvenue !

2. RETOUR INTERNE sur le mois passé (10mn)

- **a) SALARIES (5 mn')**

Ambiance très chaleureuse, car tout le monde vient à l'intérieur et peu de terrasse.

Arrivée de la bière de Noël de la Pleine Lune.

3 fûts de bière blanche à ramener au Zytho : Kate, Adé et Marie So

Programmation, clôture le 29/11 – dernières permanences le 14 et le 16 novembre.

Descendre la terrasse côté cuisine dans les semaines qui viennent.

- **b) REFERENTS BAR (5mn')**

Tout va bien.

Nouveaux « recrutements » de référents pour qu'il y ait plus de rotation.

Appliquer une consigne pour laisser un éco cup à ceux qui veulent partir avec leur bière et bien quitter le café à 21h. Dernier verre à 20h45.

3) LA CUISINE AU CAUSE TOUJOURS (15mn'): **informationnel, Laurence et Annick**

La com cuisine est en grande tension depuis longtemps et ne peut plus continuer à fonctionner tel quel pour assurer la quantité et la qualité des menus et bien sûr, dans le respect de l'hygiène.

Dès la semaine du 20/11 et jusqu'à la fin de l'année, il n'y aura que de la cuisine avec plat de jour les jeudis et vendredis midi. Les mardis et mercredis midi, il y aura de la soupe, des ravioles, des croque-monsieur et des desserts. Les bénévoles sont les bienvenues pour renforcer les équipes actuelles.

Ce sujet est trop important et impactant sur l'ensemble du projet pour le traiter rapidement à ce CAO. Le sujet "cuisine" a besoin de son propre temps de réflexion collective, invitation à **un CAO Exceptionnel le lundi 4 décembre à 18h30** consacré à ce sujet : repenser la cuisine au Cause Toujours et notamment :

- Côté financier.
- Impact sur la fréquentation.

Avant ce CAO, renseignements auprès d'autres structures similaires :

- l'Elabo de Paulette par Adé et Hélène
- l'Art des choix par Rémy
- les petites cantines et le réseau des cafés par Patrick

4) RENOUVELLEMENT AGRÉMENT EVS (20mn'): **Décisionnel, groupe PEPS Adé, Clara et Elsa**

L'agrément Espace de vie social de la CAF obtenu en 2020 prend fin à la fin de l'année 2024. Le groupe PEPS (groupe de suivi de l'agrément Clara, Céline, Adé et Elsa) posent la question au CAO du renouvellement ou non de cete agrément (2025-2028).

Les espaces de vie sociaux sont des associations qui sont des

- lieux de rencontre et de lien sociaux, familiaux, voisinage
- en lien avec le territoire (halle St jean/ asso/ commercants etc.)
- et que les personnes bénéficiant du lieu soient impliquées.

De fait depuis 2015 nous avons les critères d'un espace de vie social.

Social : ne vise pas une catégorie de personnes en particulier, mais social au sens de liens sociaux (se rencontrer, créer du lien, échanger).

Le projet social = le projet du Cause Toujours, puisque pour le rédiger, on regarde ce que l'on fait et on interroge les habitants et bénévoles sur ce qu'ils font, ce qu'ils aiment au Cause, pourquoi ils sont là et leurs envies.

La CAF ne s'empare pas du projet, mais le valorise et finance des actions qui sont déjà faites (point gestion par la suite pour savoir de combien on est financé)

Les 4 grands axes du projet actuel sont :

--> Lieu d'expression sous toutes ses formes (causeries, musique, théâtre, docu) : diversité, place pour les amateurs et propositions des bénévoles

--> Développement durable: écologie (groupe PacA, toilettes sèche au bal etc.), gouvernance CAO et économique (point gestion en CAO

--> Acteur de son territoire: au delà des murs du cause toujours et en lien avec d'autres structures (assos, festivals, MPT, la comédie etc.)

--> Accueil de tous les publics: bénévoles animateur.ice, bénévoles commissions, adhérents/publics : livret BABS, séminaire annuels, petits projets avec des assos pour qu'ils découvrent le cause toujours, aménagement espace enfants.

Renouvellement: Ca ne demande pas de changer de projet. De fait, le Cause se renouvelle régulièrement en fonction des envies et énergies (exemple de la cuisine), mais permet une ouverture de perspectives si on en a envie et l'énergie

C'est aussi l'occasion de raconter l'histoire du Cause Toujours, en 2024 ce sera les 10 ans du 1^{er} bal d'inauguration et en 2025 les 10 ans du lieu (projet de livre pour les 10 ans.

Concrètement :

Nous proposons de constituer un groupe temporaire sur l'année (entrée-sorties possibles) qui va accompagner le projet du Cause toujours dans le renouvellement de l'agrément avec un représentant par commission si possible + bénévoles autres + habitants non bénévoles.

- **Bilan** 2021 à 2023 : janvier à mars 2024. En grande partie déjà fait puisque tous les ans le groupe PEPS fait un bilan. Il manque surtout recueil des voix des habitants, voisin.e.s, bénévoles, le recueil de certaines données, et la rédaction.

- **Renouvellement** : janvier-novembre 2024 : Recueillir la parole des habitants, bénévoles, asso qui interviennent et sur le territoire, rédaction du dossier de renouvellement et le présenter à la CAF.

Il y a de la place pour toutes: créatif.ve, sociable, les curieu.se, les manuel.le.s, les soigneu.se, ceux.lles qui aiment les chiffres etc. Par exemple imaginer des espaces et moyens pour recueillir la parole des habitants (expo, bal, atelier d'écriture, photo, vidéo, interview etc.).

Vous êtes donc bienvenue au premier apéro PEPS **le jeudi 30.11 à 19h au Cause toujours**

Temps d'échange au bout duquel nous devons décider collectivement de renouveler ou non cet agrément :

=> Pas d'opposition

5) POINT FINANCE : **informationnel** (10mn) : Céline

Agrément EVS :

L'aide de la CAF permet de financer le fonctionnement du café soit 17% du budget total du café, 24 000 d'agrément + 10000 de bonification(attention ces bonifications ne sont pas systématiquement reportées chaque année.)

Point intermédiaire sur l'année 2023 : Chiffre d'affaire en forte progression en début d'année – Cet Automne : Annulation du bal et du vide grenier et augmentation des charges (énergie, temps de travail) => malgré cela, nous serons à l'équilibre pour 2023

6) POLITIQUE SOCIALE ET SALARIALE ET FONCTION EMPLOYEUR décisionnel (50 mn): Adé et Marie

-Fonction employeur du CAE (12 personnes): CAE lieu des réflexions (et merci à vous pour tout ce travail) et si décisions prises, présentation au CAO pour validation

-QVT : qu'est-ce que c'est et qu'est-ce qu'on pourrait améliorer?
Qualité de Vie au Travail – ET – Qualité de Vie Bénévoles.

-place du salariat dans le projet – La bienveillance entre les salariés et le CAE vécue par les salariés.

- Etat des lieux des conditions salariales et **décisionnel** **demande de validation de nouvelles mesures** – Inscrit dans le temps du projet.

Point de départ : demande des salariés d'un 13° mois.

Déjà en place : augmentation du point d'indice (un peu au-dessus de la valeur de la convention collective)

Propositions du CAE, après beaucoup de réflexions :

- Revaloriser chaque 1^o octobre la valeur du point
- Prime simple et proche de nos valeurs : prime mobilité durable de 400€ net/salarié au-delà de 20 trajets par an
- Chèque vacances : sans enfant 610€ dont 85% pris en charge par l'employeur – avec enfant 650€ dont 80% pris en charge par l'employeur

=> Pas d'opposition

7) Autres envie concernant le bénévolat ou investissement matériel? (10mn)

- **Week-end collectif décisionnel** : nous avons acté l'année dernière le maintien une fois par an d'un week-end collectif, donc 2024 il faudrait rapidement caler une date fin février - début mars ;) => Pas d'opposition

- faire intervenir une **entreprise de nettoyage** 2x par an (début d'année et avant réouverture été) pour soulager les forces bénévoles [décisionnel] => **Prise de décision reportée suite échange. Rémy fait faire plusieurs devis pour différentes prestations, car le chiffrage actuel est de 4000€/an et décision qui repassera à un prochain CAO.**

Non abordés :

- autres propositions? si oui, à noter et à faire valider au CAO de décembre
- le Cause : quels sont les investissements prévisibles ou souhaitables sur 2024-2025?
- s'il y en a, les noter et les faire valider par le CAO de décembre